Ami du Clergé du 14 novembre 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Un Triduum à des religieuses. — I. La vie de la Bienh. Marie-Victoire, 705. — II. L'esprit de l'Annonciade, 708. — III. L'histoire du monastère, 712.
Cinq minutes d'Evangile. — LIV. *6e Dimanche après l'Epiphanie :* La grâce actuelle ; offerte à tous, coopération nécessaire, 719. — LV. *Dernier dimanche après la Pentecôte :* Pourquoi le jugement général, 720.

UN TRIDUUM A DES RELIGIEUSES

Ce Triduum fut prêché, les 6, 7 et 8 août dernier, dans la chapelle du Monastère des Annonciades, à Joinville (Hte-Marne), à l'occasion du Centenaire de la Béatification de la Fondatrice de l'Ordre, la B. Marie-Victoire Fornari, et du troisième Centenaire de la fondation du Monastère de St-Denis (Seine). — Le premier sermon fut donné par M. le chanoine Mariet, curé-doyen de Joinville ; le second par M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles ; le troisième par M. le chanoine Moissonnier, vicaire général de Langres.

I

LA VIE DE LA BIENHEUREUSE MARIE-VICTOIRE

Mes chères Sœurs, Mes frères,

Le dimanche 21 septembre 1828, sous le pontificat de Léon XII, dans la basilique St-Pierre de Rome magnifiquement ornée pour la circonstance, le Bref déclarant Bienheureuse la servante de Dieu Marie-Victoire Fornari Strata était lu au milieu du recueillement d'une nombreuse assistance. Le tableau représentant le triomphe de la nouvelle héroïne était découvert et tous les cœurs tressaillaient d'allégresse. Au dehors de la basilique, un superbe étendard était déployé, sur lequel on lisait l'inscription dont voici la traduction : « A la bienh. Marie-Victoire Fornari Strata, matrone de Gênes, fondatrice de l'Ordre des Célestes, modèle des vierges, des épouses, des mères de famille, des veuves, des religieuses, inscrite au rang des Bienheureuses par décret du Souverain Pontife Léon XII, sont décernés les honneurs célestes et une fête est consacrée à sa mémoire. »

C'est pour célébrer le Ier centenaire de ce mémorable événement que nous sommes réunis dans cette chapelle rajeunie et délicieusement parée, heureux de joindre nos actions de grâces à celles de ces pieuses moniales qui commémorent en même temps, dans l'allégresse de leur âme, le 3e centenaire de la fondation de leur Communauté.

Pour répondre au désir qui m'a été exprimé, c'est de la fondatrice de l'Annonciade céleste que je dois vous entretenir, en faisant revivre devant vous sa vie si édifiante et si instructive tout à la fois. Si je n'ai pas décliné l'honorable invitation qui m'était faite, c'est que je l'ai considérée comme une heureuse occasion de payer ma dette personnelle de gratitude envers ces religieuses en qui survit si parfaitement l'esprit de leur Mère et dont le monastère édifié à l'une des extrémités de la cité joinvilloise en est comme le paratonnerre spirituel ; ma reconnaissance est celle de toute la paroisse. Après avoir ensemble salué la Vierge bénie qui vous a si bien gardées, mes Sœurs, et par les Annonciades a protégé la Cité tout entière, demandons-lui de nous continuer dans l'avenir sa double protection. *Ave...*

I

C'est à Gênes, où était née un siècle auparavant cette sainte Catherine appelée par Fénelon « un prodige d'amour divin », que Dieu plaça le berceau de Victoire Fornari. Elle y naquit en l'an 1562, septième enfant d'une famille qui devait en compter neuf. Quelques jours après son entrée en ce monde, elle fut régénérée par le saint baptême et reçut le nom de Victoire. Jérôme Fornari et son épouse Barbe Vénérosa, tous deux justement estimés pour leur mérite et leur vertu, mirent un soin vigilant à élever cette enfant selon les traditions chrétiennes qu'ils avaient reçues eux-mêmes de leurs parents.

L'heureuse nature de Victoire seconda leurs efforts. Docilement elle s'appliquait à mettre en pratique leurs conseils et à imiter leurs exemples. De son père, dit son historien, elle apprit à entretenir en elle son inclination à la miséricorde qu'elle ne cessa d'exercer envers les pauvres. Plus tard, rendant hommage à la vertu de sa mère, Victoire assurera ne pouvoir penser à elle sans se sentir pleine de nouvelles ardeurs à se sanctifier. Heureuses les âmes qui, recevant semblable éducation, savent apprécier une telle grâce et y correspondre ! Victoire fut de ce nombre. « Jamais, avouera-t-elle, je ne me souviens avoir donné sujet de mécontentement à mes parents. » Et vraiment elle faisait leur joie.

Ses années d'adolescence répondirent à ce que pouvait faire espérer une telle enfance. Modeste dans sa tenue, réservée dans ses entretiens, notre pieuse jeune fille avait placé bien haut son idéal. Sans se sentir attirée vers tel ou tel Institut, elle croyait ne pouvoir trouver l'objet de ses aspirations que dans la vie religieuse. Cependant Jérôme Fornari avait trouvé pour sa fille un honorable parti et la pressait d'accepter cette union. N'entrevoyant pas clairement la divine volonté relativement à sa vocation religieuse et habituée à se soumettre à ses parents, Victoire épousa Ange Strata, noble génois et parfait chrétien.

Jeunes filles, que Dieu n'appelle pas à la vie religieuse, fixez vos regards sur celle qui, à cette époque de sa vie, s'offre à vous comme modèle. Gardez-vous de nourrir vos esprits de vanités et de rêveries, préparez en vous-mêmes la base de votre félicité conjugale, en mettant judicieusement en réserve ce trésor de vertus et de bonnes habitudes qui forme la plus riche dot et vous méritera de la part de Dieu lui-même l'époux riche en bonnes œuvres et craignant Dieu, partage de l'épouse vertueuse.

Pendant 8 années, la paix et le bonheur habitèrent le foyer des Strata où Dieu régnait en maître.

Cinq enfants vinrent tour à tour égayer cette maison et réclamer le dévouement d'une mère qui ne voulait confier à personne le soin de les élever. Ange Strata, qui appréciait les heureux résultats de cette conduite, n'hésitait pas à répondre à ceux qu'étonnait une telle vie : « C'est vrai, ma femme n'est bonne qu'à prier Dieu et à élever ses enfants. » Ne voyez-vous pas avec moi, Mesdames, dans cet éloge autorisé, — car c'en est un : « *Vir ejus laudavit eam* », — les signes auxquels on reconnaît la femme accomplie, bien capable de rendre heureuse une famille chrétienne ?

Ange Strata voyait ainsi avec joie se préparer sous ses yeux un avenir plein de promesses. Hélas ! ses espérances ne devaient pas se réaliser pour lui ici-bas : le 30 septembre 1587, il mourait frappé d'une maladie soudaine, après s'être préparé courageusement à paraître devant Dieu et en donnant rendez-vous dans le ciel aux êtres chéris qu'il laissait en ce monde. La douleur de son épouse fut immense. Ne se voyait-elle pas privée tout à coup de celui qui avait été tout pour elle après Dieu, elle qui était mère de cinq enfants et sur le point de donner le jour à un sixième ?

Elle songea alors à implorer le secours de Celle qui l'avait déjà comblée de ses faveurs. Se prosternant devant une image de Marie qu'elle avait dans sa chambre, elle invoqua avec larmes la consolatrice des affligés. Quelle ne fut pas sa joie de voir l'image bénie s'animer, la Mère de Dieu lui tendre les bras et lui adresser ces consolantes paroles : « Victoire, ma fille, ayez bon courage et soyez sans crainte, car ma volonté est de vous recevoir, vos enfants et vous, sous le manteau de ma protection. Je ne veux de vous qu'une chose, c'est que, vous reposant sur moi de tout le reste, vous n'épargniez aucun soin à l'avenir *pour aimer Dieu par-dessus tout* ». A cette vue et à ces paroles, la pauvre veuve se trouva transformée, sa tristesse fit place à une douce résignation, son amour pour Dieu la fit entrer sur-le-champ dans la voie plus parfaite où la Sainte Vierge venait de la convier. Elle fit vœu de chasteté perpétuelle et s'adonna à la pratique de la pauvreté.

Cependant la mère de notre Bienheureuse, vivement peinée des épreuves de sa fille, lui envoya pour la consoler deux de ses meilleures amies qui la persuadèrent de s'adresser au P. Bernardin Zanoni, de la Société de Jésus, en résidence à Gênes et qui jouissait d'un grand renom de sainteté. Ce religieux accueillit Victoire avec bonté, accepta de la diriger et comprit bientôt qu'une âme aussi généreuse était appelée à une plus haute perfection. Victoire lui confia deux secrets qu'elle n'avait encore révélés à personne : le premier, qu'ayant demandé à la Sainte Vierge que tous ses enfants eussent le bonheur d'embrasser un jour la vie religieuse, la Mère de Dieu lui avait donné l'assurance qu'il en serait ainsi ; le second, que dans le même moment, mais d'une manière assez obscure, l'idée de fonder quelque jour un nouvel Ordre de religieuses s'était présentée à son esprit.

Mais ces pressentiments devaient être éprouvés par le temps ; le prudent directeur, laissant à l'avenir le soin de les justifier, ne s'occupa que du présent. Après avoir purifié son âme par une confession générale, Victoire s'adonne généreusement à cette mortification et à cette lutte contre soi-même qui constituent la véritable vie chrétienne et qui, au dire de sainte Catherine de Sienne, sont la voie sûre et royale de la perfection. Jeûnes, veilles prolongées, disciplines, toutes ces pénitences lui deviennent familières. Nous pouvons dire d'elle comme du divin éducateur des hommes : « *Cœpit facere et docere* ». Elle commença par pratiquer toutes ces vertus qui devaient distinguer un jour ses filles spirituelles.

Ses enfants furent les premiers bénéficiaires de ses exemples. Jamais ils ne purent trouver la moindre contradiction entre les actes et les paroles de leur mère. Celle-ci eut la joie de les voir tous entrer en religion, selon le désir qu'elle en avait exprimé à la Vierge Marie : ses trois fils entrèrent dans l'Ordre des Minimes ; ses deux filles devinrent chanoinesses régulières dans un monastère de Gênes où elles vécurent saintement. Quant au jeune Alexandre, il mourut à l'âge d'environ 10 ans. Cette tendre fleur fut ainsi cueillie par les anges dans le beau parterre de cette famille chrétienne avant que le souffle du monde eût pu la flétrir.

Quel bel exemple pour vous spécialement, mères chrétiennes, soucieuses de l'avenir de vos enfants ! Ah ! si Dieu vous fait l'honneur d'appeler l'un de vos fils au sacerdoce, l'une de vos filles à la vie religieuse, soit dans le recueillement du cloître, soit dans le service des pauvres et des infirmes, de grâce, ne contrariez pas la volonté divine ; respectez-la, secondez-la. Soyez les premières à encourager vos enfants, veillez sur leur vocation naissante, facilitez-en le développement ; à l'exemple de notre Bienheureuse, offrez-les souvent à Dieu, demandez-lui, s'il le veut bien, de se choisir parmi eux un élu du sanctuaire, un continuateur de sa mission en ce monde.

Combien de vocations déposées en germe dans l'âme des enfants n'arrivent pas à maturité, souvent parce qu'elles n'ont pas trouvé, pour croître et s'épanouir, les prières, la vigilance d'une mère chrétienne ! Si vous le voulez bien, à chacun des jours de ce triduum, nous prierons avec ferveur et confiance le divin Maître, par l'intercession de sa servante qui a donné ses 5 enfants à Dieu, de susciter des vocations ecclésiastiques dans ce diocèse qui en a un si pressant besoin et nous lui promettrons de ne rien négliger pour en faciliter l'épanouissement.

II

Depuis 16 ans environ, notre Bienheureuse menait dans son veuvage la vie sainte que nous venons d'esquisser, lorsqu'elle crut le moment venu de mettre à exécution le dessein qu'elle avait conçu de fonder un monastère de religieuses en l'honneur de la T. S. Vierge. Sans cesse les paroles de la Mère de Dieu lui revenaient à la mémoire. Le P. Zanoni encourageait sa pénitente et se déclarait prêt à la

soutenir de tout son pouvoir. Il n'en fut pas de même de l'archevêque de Gênes, qui ne put s'empêcher de ne voir dans son projet qu' « un château en l'air ». Il lui représenta en effet qu'elle n'avait ni capitaux pour fonder son monastère ni revenus pour l'entretenir, ni compagnes pour le remplir. Ce n'était que trop vrai. Cependant deux ou trois pénitentes du P. Zanoni se montrèrent toutes prêtes à suivre la veuve Strata dans sa retraite. Ce n'étaient que trois jeunes filles dépourvues de tout appui humain, Victoire le savait, mais elle savait aussi que Dieu bâtit sur l'humilité et qu'il aime à confondre la sagesse humaine.

Elle alla donc trouver une seconde fois l'archevêque et lui exposa de nouveau son projet. Bâtir un monastère en l'honneur de la Mère de Dieu, se vouer à honorer tout particulièrement la maternité divine et par elle le grand mystère d'amour qui a sauvé le monde, mener une vie pauvre et retirée, tout occupée à prier pour l'Eglise, pour les âmes, pour le diocèse, était-ce donc un dessein qui ne pût s'accomplir ? La Providence n'avait-elle pas vingt fois opéré des merveilles pour ces nombreux couvents dont Gênes était fière ? La parole ardente de Victoire et son inébranlable confiance arrachèrent au prélat le consentement qu'il avait jusqu'alors refusé.

Dieu semblait attendre cette marque de confiance pour se déclarer. De fait, quelle ne fut pas la reconnaissance de Victoire quand elle vit venir à elle une noble génoise qui, en lui demandant de la recevoir au nombre de ses filles, lui apportait en même temps une fortune considérable ! Vincentine Lomellini était son nom. Elle avait convenu avec son époux, Etienne Centurioni, que, quand l'avenir de leurs enfants serait assuré, ils termineraient l'un et l'autre leurs jours dans un monastère.

Le P. Zanoni s'empressa de mettre au point les constitutions de l'Ordre de l'Annonciade que l'archevêque de Gênes examina et approuva le 15 mars 1604. Le Pape Clément VIII autorisait l'érection du nouveau monastère sous le titre de l'Annonciade, suivant la règle de S. Augustin, et donnait son approbation aux constitutions du nouvel Ordre. Le 19 juin de la même année, Victoire et ses compagnes faisaient leur entrée dans le monastère provisoire où, le 5 août suivant, l'archevêque leur imposait le saint habit. Ainsi commença aux pieds de Jésus et de Marie, en la fête de N.-D. des Neiges, l'Ordre béni des Annonciades célestes.

Pour mieux montrer de quelle maternelle protection elle couvrait cette nouvelle famille religieuse, la T. S. Vierge permit qu'une épreuve redoutable fondît sur elle et qu'elle fût menacée de périr dès son origine.

Chose étonnante, celui-là même qui lui prêtait un généreux appui faillit le renverser de fond en comble. Etienne Centurioni s'était montré très favorable au nouvel Ordre. En attendant que lui-même entrât en religion, il permit à Vincentine Lomellini, son épouse, de se donner aux Annonciades. Pour mettre le comble à ses largesses, il voulut présider lui-même à la construction du nouveau monastère et dirigea les travaux avec un dévouement extraordinaire. Tout semblait donc sourire à la fondatrice ; une grave maladie qu'elle fit alors devint même pour elle un redoublement de faveurs célestes, car il lui fut révélé qu'elle ne mourrait point avant d'avoir vu dans son couvent 40 religieuses, nombre fixé par les constitutions pour les plus grandes communautés de l'Ordre. Tout à coup, le 8 avril 1605, au jour du Vendredi Saint, Vincentine Lomellini était rappelée à Dieu. Cette mort fut pour Marie-Victoire une terrible épreuve. Elle pleura celle que, dans son humilité, elle aimait à appeler la fondatrice du monastère, mais l'événement qui suivit lui arracha des larmes plus amères encore.

Etienne Centurioni ressentit vivement la perte qu'il venait de faire. Sous le coup de sa douleur, peut-être aussi parce que l'homme revient volontiers aux idées qu'il a jadis caressées, il sentit se réveiller en son âme cet attrait vers le Carmel qu'il nourrissait depuis longtemps ; l'amour même qu'il portait au nouvel Ordre lui fit croire que celui-ci ne pourrait subsister s'il ne s'appuyait sur un Ordre plus ancien. De là à proposer aux Annonciades de s'unir aux Carmélites, il n'y avait qu'un pas. Centurioni le franchit. Trouvant Marie-Victoire inébranlable dans sa résolution d'être fidèle à son Institut, il s'adressa aux autres Sœurs et finit par les convaincre. Disons-le à la décharge de ces pauvres religieuses : jeunes encore et inexpérimentées, elles craignaient peut-être que leur bienfaiteur ne leur retirât ses services et ne tarît la source de ses bienfaits ; elles étaient flattées d'ailleurs par la perspective de s'unir à un Ordre éprouvé et d'en partager bientôt la vigueur. Elles se laissent donc persuader, rédigent une lettre commune et décident de l'envoyer à Centurioni pour lui marquer leur adhésion à ce projet.

La salle où elles se réunirent pour signer ce libelle était précisément celle où Marie-Victoire aimait à prier devant un tableau représentant la Vierge, S. Joseph et S. Jean-Baptiste en adoration devant le divin Enfant Jésus endormi. Par une permission de la Providence, la lettre envoyée à Centurioni tombe entre les mains de la fondatrice qui découvre toute la grandeur du danger. Quel appui lui reste-t-il donc sur la terre si ses filles elles-mêmes songent à l'abandonner ?

Mais sa force d'âme surmonte bientôt sa douleur ; elle se rappelle, elle, la glorieuse privilégiée de Marie, tous les bienfaits de sa céleste Mère ; les encouragements et les avis du P. Zanoni lui reviennent à la mémoire ; elle vole à la salle même où a été signée la malheureuse lettre ; là, fondant en larmes, elle se prosterne devant le tableau de la Sainte Famille et conjure la Vierge Marie de venir à son aide. Soudain une confiance céleste envahit son âme, elle voit en effet la Mère de Dieu tourner vers elle ses yeux bénis et elle entend ces paroles distinctement prononcées par la Reine des Anges : « Victoire, que craignez-vous et pourquoi vous plaignez-vous si amèrement ? Ce monastère est mien, c'est moi qui l'ai fait et je veux en prendre soin. N'en doutez nullement. Je veux être et je serai la

mère de chaque religieuse de cette maison et la protectrice de tout l'Ordre, afin que mon Fils y soit parfaitement honoré. »

Marie-Victoire se releva merveilleusement consolée, et sa joie fut au comble quand elle vit toutes ses filles venir d'un commun accord lui demander pardon de ce qu'elles avaient fait. Centurioni, à son tour, sans rien savoir de ce qui s'était passé à l'intérieur, se sent tout à coup saisi d'une profonde douleur ; il quitte le chantier où il surveille les ouvriers selon sa coutume, court au monastère et implore lui aussi son pardon. La sainte Supérieure alla aussitôt avec ses Sœurs remercier sa divine libératrice et n'oublia jamais cet heureux jour où la paix avait été rendue à sa chère communauté : c'était le 16 juin 1605, jour de l'octave de la fête du St-Sacrement. A partir de ce jour, le tableau fut honoré plus que jamais dans le monastère. Tous les couvents des Annonciades en possèdent une copie fidèle et, le 16 juin de chaque année, on célèbre le souvenir de ce prodige par une fête propre à l'Ordre, appelée la fête de la protection de la Sainte Vierge. Le St-Siège la consacra par sa sanction suprême ; six Papes s'y intéressèrent et l'enrichirent de glorieux privilèges et de précieuses indulgences.

Forte de l'assistance de la Sainte Vierge, Marie-Victoire redouble de ferveur en répondant par un *fiat* toujours plus généreux à toutes les expressions de la divine volonté. Sans cesse elle fait de nouveaux progrès dans « l'amour de Dieu par-dessus tout », marchant toujours plus parfaitement dans la voie que lui a jadis tracée sa céleste consolatrice. L'amour de Dieu, telle fut la sève féconde qui circula dans cette âme ardente pour lui faire produire des fruits abondants de perfection.

Faut-il s'étonner de voir le Seigneur répondre à la générosité de sa servante par le don de ses grâces de choix ? A partir de 1609, elle ne put tenir cachées ces faveurs, et les extases chez elle devinrent plus fréquentes encore. Elle avait livré à Dieu toute sa volonté, en retour Dieu mettait sa souveraine puissance au service de sa prière, répondant par des miracles à sa filiale confiance. Il lui fut donné de contempler la gloire céleste dont jouissaient trois de ses enfants morts depuis peu de temps. Que de fois elle eut l'assurance du salut ou de la réprobation de certaines âmes ! Très souvent aussi l'avenir lui fut dévoilé et elle posséda le don de pénétration des cœurs à un éminent degré. Ce que Dieu lui avait révélé de son infinie beauté et de la félicité céleste la faisait languir dans l'exil. « Cette âme, s'écriait-elle, voudrait bien n'habiter plus ce corps, mais que la volonté de Dieu soit faite ! » Elle avait reçu l'assurance qu'elle ne mourrait pas avant d'avoir vu 40 religieuses dans la communauté. Dès que la quarantième postulante fut admise, elle donna à son entourage des indications certaines au sujet de sa mort prochaine. Elle s'alita le 2 décembre, prédisant que sa fin surviendrait le quatorzième jour de sa maladie. De fait, le 15 décembre 1617, après avoir prononcé les noms bénis de Jésus et de Marie, elle rendit à son divin Epoux son âme riche de mérites.

Ainsi vécut cette parfaite imitatrice de Jésus et de Marie, laissant aux vierges, aux épouses, aux mères, d'après les paroles mêmes de la liturgie à l'office de sa fête, d'admirables exemples de sa sainteté. Dieu manifesta bientôt cette dernière par des miracles. Son corps exhumé fut trouvé sans corruption et exhalant une suave odeur. Après plus de trois siècles, il est encore intact et vénéré à Gênes, au premier monastère de l'Ordre.

* *

Puissions-nous tous, à l'exemple de cette Bienheureuse, reconnaître le don de Dieu et mettre à profit les grâces dont le mystère de l'Incarnation est la source ! Puissions-nous aimer et servir fidèlement, chacun dans l'état où la Providence nous a placés, le Fils de Dieu fait homme par amour pour nous et honorer dignement, par l'imitation de ses vertus, par une confiance toute filiale en sa maternelle protection, la Vierge Marie, son Immaculée Mère ! Puissions-nous, ainsi que nous y invite l'oraison de cette fête, mépriser les choses de la terre et chercher toujours les biens du ciel. Enfin il nous reste à obtenir par nos prières un événement bien désiré et qui complétera la gloire de Marie-Victoire Fornari : je veux dire sa solennelle canonisation qui étendra à tout le monde catholique un culte profitable à tous et jusqu'ici restreint à de trop étroites limites.

« O monastère, m'écrierai-je à la suite de celui qui, en 1878, célébrait à Langres le cinquantenaire de la béatification, ô monastère de Joinville, séjour de prière et de vertu, soyez d'âge en âge et de siècle en siècle l'honneur de notre cité ! Que les hommes qui ruinent tout, que le temps qui ne respecte rien soient sans prise sur vous. Que vous portiez dans votre enceinte, comme dans un asile sacré, les âmes d'élite qui viennent s'y réfugier et que vous couvriez encore de votre ombre tutélaire tout ce qui espère autour de vous. » Ainsi soit-il.

II

L'ESPRIT DE L'ANNONCIADE

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.
Remercions Dieu de ses dons ineffables. (II Cor., IX, 15).

Mes vénérées Sœurs,

A mesure qu'on avance dans la vie, surtout lorsqu'on est parvenu à sa limite extrême qui s'appelle la vieillesse, et qu'on se retourne pour faire le compte des joies et des tristesses qui en ont rempli le cours, on constate qu'une des consolations d'ordre humain les plus exquises qu'on ait éprouvées, c'est d'avoir entendu une âme à qui l'on a essayé de faire du bien, vous dire avec un accent qui ne trompe pas : « Je vous remercie de tout mon cœur ! » — Comme aussi la grande douleur est, après s'être donné, de ne rencontrer qu'une main froide et un cœur vide, dans l'oubli et la méconnaissance des bienfaits reçus.

Sans doute, on se dit, si l'on est chrétien, qu'ayant donné de soi, on doit surtout attendre sa récompense

de Dieu qui n'oublie rien, de la conscience qui nous murmure tout bas : « C'est bien ! » Mais il n'en demeure pas moins que, légitimement, nous devons attendre l'expression de la reconnaissance de la part de ceux à qui nous avons prodigué les bienfaits et l'amour.

Notre-Seigneur ne nous a-t-il pas montré, d'ailleurs, que la reconnaissance est un devoir sacré, lorsqu'ayant guéri dix lépreux, et n'en voyant qu'un seul venir lui dire merci, il murmura tristement : « Et les neuf autres, où sont-ils ? »

Cette idée générale est bien, il me semble, celle qui a présidé à l'éclosion de votre Ordre vénérable, mes Sœurs. En lisant tout ce qui a rapport à sa fondation, à ses constitutions, à toutes les règles qui donnent à une Annonciade l'orientation particulière de sa vie religieuse, on constate que l'idée dominante de sa piété doit être *l'action de grâces,* et l'action de grâces *pour le grand bienfait de l'Incarnation du Verbe.*

En termes simples et clairs : une Annonciade doit passer sa vie à remercier Dieu

1° *De nous avoir donné Jésus, le Sauveur ;*

2° *De nous avoir donné Jésus par Marie.*

C'est tout le plan de mon discours, qui vous dira l'estime profonde que je professe pour cette maison, et mon désir sincère de saisir toutes les occasions d'être utile ou agréable à celles qui l'habitent, et dont quelques-unes me sont particulièrement chères.

I

Une Annonciade doit passer sa vie à remercier Dieu de nous avoir donné Jésus, le Sauveur.

Comment n'en serait-il pas ainsi, lorsqu'elle médite devant ce chef-d'œuvre de la puissance, de la sagesse et de l'amour de Dieu ?

1. — Merci, ô mon Dieu, dit l'Annonciade, d'avoir opéré cette MERVEILLE DE PUISSANCE qu'est l'Incarnation de votre Verbe.

Le plus grand prodige de Dieu dans l'ordre naturel est, sans contredit, la création de l'homme et l'union si étroite qu'il a établie entre l'âme et le corps, l'esprit et la matière, substances si différentes dans leur nature, leurs propriétés, leurs opérations ; substances cependant si étroitement unies qu'elles ne forment qu'une seule et même personne ; substances enfin qui, malgré l'intimité de leur union, n'en conservent pas moins leur différence et leur distinction.

Mais l'éclat merveilleux de ce chef-d'œuvre de la toute-puissance divine pâlit en face de ce prodige ineffable qui, en unissant la nature divine à la nature humaine dans l'unique personne du Christ, fait qu'il est à la fois Dieu et homme, fils de Dieu engendré de toute éternité, et fils de l'homme né dans le temps de la Vierge Marie.

O profondeur, s'écrie l'apôtre S. Paul penché sur cet abîme, *o altitudo !* Comment ! l'infini, que ne peut contenir l'immensité des cieux, s'enferme dans d'étroites limites ; l'éternel vient dans le temps ; la Sainteté parfaite prend sur elle les iniquités de tous les siècles pour s'en faire un manteau d'ignominie ; la nature divine s'unit à la nature humaine sans en être amoindrie, et la nature humaine est saisie par la nature divine sans être perdue dans cet océan qui n'a pas de rivage ! Dieu vit dans l'homme sans cesser d'être Dieu, et l'homme vit en Dieu sans cesser d'être homme !

Quelle infinie puissance n'a-t-il pas fallu pour unir ainsi dans la même personne la majesté suprême de Dieu et notre infinie bassesse, la force de Dieu qui peut tout et notre faiblesse qui ne peut rien !

Oh ! oui, vraiment, dit l'Annonciade, dans le ravissement de son âme, votre Incarnation est le chef-d'œuvre de votre puissance. Au nom de l'humanité rachetée, élevée par vous à des hauteurs sublimes, nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous remercions !

2. — Merci, ô mon Dieu, dit l'Annonciade, d'avoir opéré cette MERVEILLE DE SAGESSE qu'est l'Incarnation de votre Verbe.

La sagesse divine atteint la fin qu'elle se propose par les moyens les plus sûrs et les meilleurs. Or, de quoi s'agissait-il ? Il s'agissait de réparer dignement l'injure faite à Dieu par le péché. Cette injure étant infinie, il fallait une satisfaction d'un prix infini. L'homme ne pouvait rien offrir à Dieu qui fût équivalent à son crime ou même seulement agréable, parce qu'il est, par sa nature, un être borné, et parce qu'il était, par son péché, devenu l'ennemi de Dieu. Il n'y avait donc qu'un Dieu pour offrir une satisfaction convenable. Mais comment sera-t-il possible à un Dieu de satisfaire, lui incapable de s'abaisser et de souffrir dans sa propre nature divine ? C'est alors que l'éternelle Sagesse trouve cette sublime invention de l'Incarnation, en vertu de laquelle Dieu prend notre nature pour lui faire produire des actes divins, une satisfaction divine.

Entendez-vous cette prière qui monta, un jour, suppliante vers le trône de Dieu ? « O mon Dieu, me voici ! Que faut-il pour apaiser votre justice ? Faut-il des larmes ? Faut-il du sang ? Eh bien ! je mêlerai mes larmes avec les larmes des hommes, j'unirai mon sang au sang de leurs victimes. Acceptez cette offrande et faites-leur miséricorde ! » Et celui qui priait ainsi, c'était le Fils de Dieu, et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, et, dans la crèche, la justice et la miséricorde s'embrassèrent, le monde avait trouvé un Sauveur.

Oh ! oui, vraiment, dit l'Annonciade, votre Incarnation, ô mon Dieu, est le chef-d'œuvre de votre sagesse. Au nom de l'humanité rachetée, élevée par vous à des hauteurs sublimes, nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous remercions !

3. — Merci, ô mon Dieu, dit l'Annonciade, d'avoir opéré cette MERVEILLE D'AMOUR qu'est l'Incarnation de votre Verbe.

Le premier sentiment qui s'empara du cœur de l'homme, sitôt après la chute, ce fut la peur de Dieu. « Adam, où es-tu ? » interroge le Seigneur Dieu ; et Adam de répondre : « Votre voix m'a fait peur, et je me suis caché. » A dater de ce jour fatal, cette peur de Dieu se transmet avec le sang corrompu qui coule dans les veines de l'humanité ; et quand on regarde au delà de la Crèche et du Calvaire, que voit-on ? Les nations païennes ont

peur de Dieu, et c'est pour cela qu'elles inondent leurs autels du sang des victimes, ne sachant comment apaiser sa justice qui leur apparaît toujours menaçante, irritée. Les Juifs ont peur de Dieu : « Nous mourrons de mort, car nous avons vu le Seigneur. » — « Parle-nous, » disaient les Israélites à Moïse, après que Dieu s'était révélé à lui au milieu des éclairs et du tonnerre, « parle-nous, et non point Jéhovah. » Vraiment, on dirait que l'homme coupable entend toujours retentir à son oreille la voix qui l'a maudit au Paradis terrestre.

Ah ! sans doute, je comprends cet effroi dans une certaine mesure : les perfections infinies de Dieu, sa grandeur, tout semble nous éloigner de Lui. Et cependant, parmi ses attributs divins, il en est un qui le fait s'incliner avec amour vers sa créature et qui devrait provoquer la confiance : c'est la bonté, la miséricorde. Oui ; mais l'homme a péché ; et la bonté offensée, selon l'expression de Bossuet, s'est retirée, et l'homme ne voit plus en Dieu qu'une majesté qui l'étonne et qui l'éblouit, et c'est pourquoi il en a peur.

Et cependant, chose étrange ! malgré cette peur qui tenait toutes les âmes dans l'angoisse, l'humanité cherchait Dieu, elle l'appelait à grands cris : « Brise les cieux et viens ! » s'écriait-elle. « Ne tarde plus ; viens nous parler ; montre-nous ton visage, et nous serons sauvés. »

Après quarante siècles d'attente, Dieu entend cet appel et le Rédempteur paraît. La loi de crainte est abrogée, la loi d'amour commence. N'est-ce pas l'amour qui fait descendre du ciel le Fils de Dieu, qui lui fait voiler sa gloire et sa majesté sous les traits de l'humanité et de la bonté, pour se rendre plus accessible aux hommes et les attirer doucement vers lui ? N'est-ce pas l'amour qui lui fait commencer dès la crèche l'apprentissage de la souffrance, de la pauvreté, du dénuement, de l'humiliation ? N'est-ce pas l'amour qui se montre d'une manière éclatante dans l'étable de Bethléem, dans la faiblesse, dans la petitesse, dans les amabilités de l'Enfant-Dieu ? N'est-ce pas l'amour qui se montre dans les paroles, les miracles, les actes, les souffrances de l'Homme-Dieu ?

O homme, tes désirs sont satisfaits ! Tu peux maintenant t'approcher de ton Dieu, le voir, l'entendre, le toucher de tes mains, le presser sur ton cœur ! Tout ce qui se manifeste dans la vie du Sauveur ne doit faire naître dans ton cœur qu'un sentiment : l'amour.

Oh ! oui, vraiment, dit l'Annonciade, dans le ravissement de son âme, votre Incarnation, ô mon Dieu, est le chef-d'œuvre de votre Puissance, de votre Sagesse, de votre Amour. Au nom de l'humanité rachetée, aimée jusqu'à cet excès, nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous aimons !

II

Une Annonciade doit passer sa vie à remercier Dieu de nous avoir donné Jésus par Marie.

Merci, ô mon Dieu, dit l'Annonciade, d'avoir élevé Marie à la sublime dignité de Mère de Dieu.

Sortons, m. f., des mièvreries ordinaires et entrons en plein dans notre beau dogme catholique sur la T. S. Vierge.

1. — Il est une femme si grande et si haute qu'elle reste un idéal pour les meilleurs de l'humanité ; si puissante que Dieu lui-même est aux ordres de ses supplications ; si glorieuse que le firmament constellé pâlit devant Elle ; si belle qu'elle résume en les éclipsant toutes les splendeurs de la création ; si pure que la neige n'est pas assez immaculée pour la figurer ; si gracieuse, si douce et si bonne qu'elle attire les plus indifférents et subjugue les plus rebelles ; si compatissante que l'humanité instinctivement se réfugie dans son sein ; si miséricordieuse que pour les plus grands pécheurs elle n'a que des tendresses ; une créature, en un mot, si parfaite et possédant la grâce dans une telle plénitude qu'elle confine à la Divinité. Qu'ajouterai-je ? Une vierge, et quelle vierge ! une mère, et quelle mère : mère de Dieu et mère des hommes, Marie !

Or, un jour, cette femme prononça une parole étrange : « *Toutes les générations me proclameront bienheureuse*. Partout et toujours l'humanité célébrera ma gloire ; dans cent ans, dans mille ans, aussi longtemps que le monde existera, toutes les générations chrétiennes se prosterneront à mes pieds pour m'acclamer et me bénir. »

Et cette parole s'est réalisée avec une exactitude qui ne laisse place à aucun doute. Depuis la première des générations chrétiennes à genoux devant l'image de Marie peinte sur les parois des Catacombes, jusqu'à nos contemporains l'acclamant devant les roches Massabielle, toutes les générations chrétiennes ont proclamé Marie « bienheureuse » et lui ont donné leur amour. Aucun peuple ne lui est resté étranger : Orient, Occident, Midi, Septentrion, je vous écoute, vous la chantez ; rois et sujets, hommes de science et hommes de peine, enfants, adolescents, hommes mûrs, vieillards, tous ont uni leurs cœurs pour l'aimer et leurs voix pour l'acclamer. Depuis dix-neuf siècles, l'humanité s'entretient avec elle, lui confie ses secrets les plus douloureux, lui érige des autels, lui bâtit des temples, célèbre des fêtes en son honneur, vit pour elle et, au besoin, meurt pour elle.

2. — *D'où vient donc cette acclamation universelle* de l'humanité chrétienne en l'honneur de Marie ? Sans doute, d'une reconnaissance sans borne pour ses innombrables bienfaits ;... mais surtout de la cause de ses privilèges et de sa puissante intercession, je veux dire : *de sa maternité divine*. Le mystère que vous devez honorer d'une façon spéciale, mes chères filles, celui de l'Annonciation, vous rappelle sans cesse cette élévation d'une simple créature à cette sublime dignité de Mère de Dieu, et excite dans vos âmes une immense reconnaissance pour cette œuvre admirable de la puissance et de l'amour de Dieu.

Quelle heure ce fut dans l'histoire de l'humanité ! Le salut des hommes dépendait d'un mot tombé des lèvres de la vierge toute pure. « Dites-le donc, ce mot ! s'écrie S. Augustin. Ne voyez-vous pas les générations proscrites qui l'implorent à vos pieds ?

Parlez, ô Vierge, parlez ! Le ciel est dans l'attente, et la terre désolée vous supplie d'accueillir la parole de l'Ange. » Et Marie prononce la parole créatrice, le *Fiat !* Le premier *Fiat* du commencement des choses avait tiré le monde du néant. Le second, sortant de la bouche de Marie, produisit la merveille de l'Incarnation. A ce moment solennel, la chair du Christ vivifiée par une âme raisonnable s'unit substantiellement au Verbe de Dieu. Marie devenait la Vierge-Mère ; le monde était sauvé par le consentement de Marie !

3. — Mais le titre de MÈRE DE DIEU en Marie en comporte un autre qui en est la conséquence par la volonté expresse de Dieu : c'est celui de MÈRE DES HOMMES.

Merci, ô mon Dieu, dit l'Annonciade, de nous avoir donné, en Marie, une mère, la mère de la divine grâce.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus disait : « Que je l'aime, la Vierge Marie ! Si j'avais été prêtre, que j'aurais bien parlé d'elle ! On la montre inabordable... *elle est plus mère que Reine.* » Rien de plus vrai, Marie est mère, *notre* mère.

Quelle est cette femme que j'aperçois penchée avec sollicitude sur un berceau, épiant tous les mouvements d'un petit enfant, retenant son souffle pour ne pas l'éveiller, le calmant par des caresses et par des baisers, par de douces et naïves chansons, lorsque le sommeil a fui sa paupière ? C'est une mère !... Une mère ! Comment trouver des expressions assez tendres, assez délicates, pour dire ce qu'est cette créature bénie à laquelle nous devons la meilleure partie de nous-mêmes, inimitable composé de grâce et de force, de dévouement et de bonté, d'innocence et d'amour, qui nous est apparue au seuil de notre existence pour mêler aux premières lueurs de notre intelligence le rayon de la foi et pour diriger vers Dieu les premiers élans de notre cœur !

A côté du berceau il y a toujours la mère. Or, quel fut notre berceau à nous, chrétiens ? Ce fut le Calvaire, cette montagne sainte où le Sauveur nous fit naître à la vie surnaturelle, en répandant tout son sang pour notre rédemption. Eh bien ! au Calvaire, berceau de notre âme régénérée, j'aperçois aussi une mère, Marie !

Or, quel est le rôle de la mère ? C'est de donner la vie à son enfant et d'entretenir cette vie en lui. Qu'est-ce qui fait la vie de notre âme ? La grâce de Dieu.

Marie a coopéré à l'acquisition de cette grâce en consentant à l'Incarnation, « tant il était nécessaire, dit Bossuet, que Marie eût désiré le salut des hommes, qu'elle l'eût voulu. »

Marie a coopéré à l'acquisition de la grâce en donnant au Rédempteur la matière de son sacrifice, son corps : « Le corps de Jésus est le corps de Marie, » dit S. Augustin.

Marie a coopéré à l'acquisition de la grâce en s'immolant avec Jésus-Christ ; elle offrait ses larmes en même temps que Jésus offrait son sang. « C'était, dit Arnaud de Chartres, un enlacement de tendresse, de pitié, de souffrance entre Jésus et Marie, et leur commune prière et supplication s'offrait à Dieu pour apaiser la justice éternelle. »

Marie a coopéré à l'acquisition de la grâce en immolant Jésus-Christ avec Dieu le Père. Comment oser demander pareille chose à une mère ? Immoler son propre fils ! Dieu, qui savait la générosité d'âme de Marie, n'hésita pas un instant, et Marie offrit son Fils à la justice divine. Avec le Père éternel elle l'immola pour nous : son amour pour les âmes fut plus fort que sa douleur.

En coopérant ainsi à l'acquisition de la grâce, Marie en est devenue la dispensatrice. « Elle est, dit M. Olier, comme le sacrement de la grâce universelle. » Le Cœur de Jésus est la source de la grâce, et le Cœur de Marie est l'aqueduc sacré qui nous l'amène. Notre grand Bossuet nous l'affirme aussi : « Dieu ayant voulu nous donner Jésus-Christ par Marie, les dons de Dieu sont sans repentance et cet ordre ne change plus. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par sa charité le principe universel de la grâce, qui est Jésus-Christ, nous en recevions encore par son entremise les différentes applications dans les divers états qui composent la vie chrétienne. »

Il est donc vrai que la grâce coule sur l'humanité par Marie. Le sang de Jésus-Christ reste encore sa propriété. Il est vraiment à elle dans sa source ; elle l'a offert sur le Calvaire, et ce sang du cœur de Jésus s'élance dans son âme comme dans un réservoir, il l'imprègne tout entière pour la sanctifier, et il s'en va ensuite jusqu'à nous par les canaux mystérieux de la prière et des sacrements.

Merci, ô mon Dieu, dit l'Annonciade, de nous avoir donné en Marie une mère, la mère de la divine grâce.

* *

Un peintre, très chrétiennement inspiré, a représenté S. Augustin entre Marie qui nourrit Jésus enfant et Jésus qui meurt sur la croix. D'une main le Saint tient cette inscription : « *Hic ab ubere lactor*. Là je goûte la douceur du lait. » De l'autre main, il tient cette autre inscription : « *Hic a vulnere pascor*. Là je reçois la force du sang. » Et au-dessus de sa tête on lit : « *Positus in medio, quo me vertar, nescio*. Placé entre ces deux attraits, où me tourner, je ne sais. » Et au bas, enfin : « *Dicam ergo*, je m'écrierai donc : *Jesus, Maria !* Jésus, Marie ! »

Jésus, Marie ! telle est la devise qui résume la vie de l'Annonciade céleste, tous les jours de son existence, depuis le moment où elle s'éveille le matin jusqu'au moment où elle s'endort, le soir, sur le cœur de Jésus, sur le cœur de Marie.

« Merci, ô mon Dieu, répète-t-elle sans cesse, de nous avoir donné Jésus le Sauveur, mais aussi de nous l'avoir donné par Marie. »

Et cette louange perpétuelle, en s'élevant vers le ciel, attire sur elle les grâces qui la conduisent jusqu'aux sommets sublimes de la perfection, où l'on n'a plus que les sentiments du Christ, et lui font réaliser sur elle les desseins de la miséricorde et de l'amour de son Dieu.

Et cette louange perpétuelle attire sur le monde

coupable les grâces qui purifient, qui transforment les âmes, qui les ramènent à leur Dieu en les mettant dans la voie qui conduit au salut.

Jésus, Marie ! telle doit être notre devise à nous aussi, chrétiens. Ces deux noms, nous les avons balbutiés lorsque nos mères joignaient nos mains de petits enfants et nous faisaient tourner nos regards vers le ciel.

Nous les avons répétés avec amour lorsque nous étions sur les bancs du catéchisme et que le prêtre nous enseignait d'où nous venons, où nous allons, et nous apprenait à faire de cette vie, écoulée dans la pratique du devoir chrétien, le vestibule de la bienheureuse éternité.

Que ces noms reviennent souvent sur nos lèvres, durant le cours de notre vie, et qu'ils apportent avec eux à nos âmes lumière, force, consolation, pardon !

Qu'à notre heure dernière surtout, au moment où notre âme, tremblante à la pensée du jugement qu'elle va subir, ne saura où se réfugier, qu'à ce moment décisif nos lèvres les murmurent encore, comme un suprême appel à la miséricorde de Dieu implorée en notre faveur par Jésus et Marie ! Ainsi soit-il.

III

L'HISTOIRE DU MONASTÈRE

Semen eorum et gloria eorum non derelinquetur.
Leur race à jamais demeure, et leur gloire ne sera pas effacée.
(Eccli., XLIV, 13).

Mes chères Sœurs, Mes frères,

Dans le passage de l'hymne inspiré auquel j'emprunte ce verset, l'auteur de l'Ecclésiastique prélude par une louange générale à l'éloge individuel qu'il va consacrer aux principaux justes de l'Ancien Testament.

Il en est, chante-t-il, qui ont laissé un nom
Et l'on peut raconter leurs louanges...
Ce furent, ceux-là, des hommes pieux
Dont les vertus n'ont pas été oubliées...
Leur descendance se maintient fidèle aux alliances
Et leurs enfants à cause d'eux.
Leur race à jamais demeure
Et leur gloire ne sera point effacée.
Leur corps a été enseveli en paix
Et leur nom vit d'âge en âge.
Les peuples célèbrent leur sagesse
Et l'assemblée publie leurs louanges.

Transposée dans la tonalité toute spirituelle de l'Evangile, cette strophe se prête admirablement à la glorification des saints de la Loi Nouvelle, de ceux surtout qui furent fondateurs d'Ordres. Les saints, en effet, ne meurent pas tout entiers, même sur cette terre et parmi nous. Le souvenir de leur nom et de leurs vertus, le rayonnement de leurs exemples, les hommages rendus à leurs reliques, et surtout l'influence salutaire de leur intercession leur ménagent, dans les desseins de la Providence, une sorte d'existence posthume ; cette survivance s'accuse plus nettement et s'impose davantage au regard chrétien quand ils ont laissé derrière eux une lignée héritière de leur esprit et de leur mission.

C'est le cas de la bienh. Marie-Victoire Fornari-Strata. Aussi la strophe inspirée s'adapte-t-elle d'une façon très harmonieuse à l'éloge de sa survie glorieuse.

Que faisons-nous, en effet, depuis trois jours, sinon — comme le chante l'auteur sacré — « célébrer sa sagesse » et « publier ses louanges » ? Ou plutôt, dans ce triduum d'actions de grâces, nous glorifions le Seigneur des merveilles qu'il a opérées dans sa servante et par elle. Nous l'avons béni, d'abord, de la sainteté de Marie-Victoire, de la transfiguration de son âme par la charité, de l'action de l'amour divin dans sa vie de vierge, d'épouse, de mère, de veuve, de religieuse de l'Annonciade. Nous avons ensuite remercié Dieu d'avoir inspiré à la pieuse génoise l'idée de fonder un Ordre dont toute l'existence serait un hymne perpétuel de gratitude pour le bienfait de l'Incarnation rédemptrice, en même temps que pour le rôle qu'y eut à remplir Marie, Mère de Dieu et la nôtre. Ce soir j'aurais voulu vous convier à louer le Très-Haut pour tout le bien qu'il n'a cessé, au cours des âges, et qu'il continue aujourd'hui de réaliser par la bienh. Marie-Victoire ou par ses filles. Le sujet serait vaste à l'excès. Aussi laisserai-je de côté ce qui regarde l'action directe de la sainte fondatrice, l'œuvre de salut opérée par la merveilleuse conservation de son corps, par l'entraînement de ses exemples et l'intervention de son crédit auprès de Dieu. J'entends me borner aux bienfaits que nous tenons de Marie-Victoire par les religieuses dont elle est la mère. Et encore restreindrai-je mon point de vue au cadre local de ce coin de la Champagne. Bref, retracer brièvement *l'histoire* des Annonciades à Joinville, signaler de façon sommaire *les principaux bienfaits* dont la présence du monastère fut la source pour la cité comme pour les deux diocèses auxquels elle s'est trouvée successivement rattachée : tels seront l'objet et le partage de ce discours.

Daigne la bienh. Marie-Victoire bénir ma parole, afin qu'elle mette, bien vivante, l'action de grâces sur nos lèvres, à tous !

I

Vers l'an 1620, de pieuses Joinvilloises rêvaient de la vie religieuse. Elles avaient nom : Louise Le Seur, Marie Leschassier, Lucie de Menonville, Anne Caritat, Chrétienne Lejeune et Marie Jobard. Quatre d'entre elles avaient comme confesseur le R. P. Epiphane, capucin. Plusieurs, sinon toutes, paraissent avoir été, de plus, en relation de direction spirituelle avec un jésuite de Pont-à-Mousson, le R. P. Paul. C'est par l'un ou l'autre de ces guides qu'elles furent mises en rapport avec les Annonciades de Nancy et la vie de ces religieuses leur apparut comme incarnant l'idéal, objet de leurs aspirations.

Sur ces entrefaites, Louise Le Seur mourut, laissant par testament 2.000 livres pour la fondation d'un monastère d'Annonciades célestes. En vue de cette érection, les survivantes adressèrent, le 11 ou le 21 mai 1620, une requête à Henri de Guise, fils aîné du duc Charles, déjà titulaire de la principauté de Joinville. La réponse vint, favorable, le 28 juin.

Enhardies, les postulantes se tournèrent alors vers l'Ordinaire. Le 11 août, elles envoyèrent à l'évêque-comte de Châlons, Côme Clausse, une supplique, signée en premier lieu par la Mère Marie-Catherine, prieure de Nancy. L'Ordinaire répondit en demandant communication des constitutions et règles, de l'approbation pontificale et de l'autorisation civile. Le tout fut soigneusement examiné, sans hâte. Le 14 mai 1621, la permission d'établir un monastère à Joinville était accordée. Le 15 on obtint la licence « de M. le Gouverneur, de MM. les Officiers, du Procureur, du Syndic, des Echevins et notables bourgeois de la ville et des faubourgs ».

La voie était dès lors ouverte ; on pouvait s'y engager. Le 28 mai 1621, Marie Leschassier et Lucie de Menonville partirent pour Nancy, entrèrent au couvent et, le 24 juin, reçurent l'habit des novices avec les noms de S. Marie-Jeanne-Baptiste et S. Marie-Victoire.

Le 13 juillet, on choisit les professes chargées de la nouvelle fondation : la R. M. Marie-Séraphine désignée comme prieure, pour sous-prieure la M. Marie-Anne, que remplacera deux ans plus tard la M. Marie-Madeleine de Saint-Baussan, enfin comme discrète, S. Marie-Ignace. Le 19, l'essaim quitte la ruche, entraîne, au passage, à Epinal, Yolande Picats qui deviendra la première converse, et le 21, veille de Sainte-Madeleine, arrive à Joinville.

Les religieuses descendirent chez M. de Donjeux, où elles restèrent quinze jours, assistant à la sainte messe à l'hôpital Sainte-Croix. Durant ce temps, elles louèrent la maison d'une veuve Pierre Vallot, sur la grande rue du faubourg d'Escurey, non loin du Grand Pont. Le 5 août, messire Jean Verrès, curé de Joinville et doyen du chapitre de Saint-Laurent, bénit cette demeure et y célébra la messe. Le même jour, Yolande y entrait comme postulante, pour recevoir l'habit de converse, le 28 octobre, sous le nom de S. Marie-Joseph.

L'année 1622 vit les deux premières professions et, avant qu'elle fût close, une cloche, baptisée « Jesus, Maria Annuntiata », rappelait chaque jour à Joinville la présence en son sein d'un couvent de l'Annonciade.

Cependant on était dans le provisoire ; il fallait en sortir. Le 1er juin 1623, les religieuses achètent, pour 6.000 livres, la maison de M. Larcher, procureur fiscal, sise au même faubourg d'Escurey. Elles y entrent au nombre de 6 : les trois professes de Nancy et trois joinvilloises : S. Marie-Jeanne-Baptiste, S. Marie-Joseph et Anne Caritat, devenue S. Marie-Ange. Des six postulantes de la première heure, une était morte : Louise Le Seur ; une autre, Marie Jobard, prendra l'habit en 1624, sous le nom de S. Marie-Claire ; Chrétienne Le Jeune se fera Récollecte à Mirecourt. Quant à Lucie de Menonville, reçue à la vêture à Nancy, elle ne put être admise à la profession, ni comme choriste, ni comme converse ; elle vivra dans le voisinage du couvent auquel elle demeurera très attachée.

Bientôt des postulantes se présentent qui combleront les vides nés des défections relatives. Elles viennent de Châlons, de Chaumont. Leurs dots, comme celles de leurs aînées, servent aux acquisitions indispensables. Car, de 1623 à 1631, on doit acheter, parcelle par parcelle, l'emplacement nécessaire pour édifier un couvent adapté aux exigences de la vie régulière. En 1631, les constructions commencent par « les grandes murailles du clos du jardin auprès du moulin des Mailles » ; l'ensemble de cette clôture coûte 3.000 livres, la partie avoisinant la rivière ayant été établie sur pilotis. Vers novembre, on pose la première pierre du corps de logis. Entre temps, la R. M. Marie-Séraphine a fait le voyage de Paris, pour prendre langue avec d'autres prieures. Elle en ramène cinq filles, deux novices et trois séculières. Ces recrues forment les prémices du recrutement parisien qui amènera à Joinville vingt professes de la capitale. Parmi les plus en vue, citons en dehors de la M. Marie-Chérubine, les trois sœurs Formel, dont la famille fut une bienfaitrice insigne pour le monastère. La plus jeune, Marguerite, ne put être admise que comme co-fondatrice et sans voix active, par respect pour les Constitutions.

Les constructions étaient fort avancées en 1635. Le 8 septembre, la sainte messe fut dite pour la première fois dans l'église, prévue comme provisoire, mais qui devait être, en fait, définitive ; celle qu'on projetait le long de la grande rue d'Escurey ne put jamais être bâtie, faute de ressources.

A ce moment, la M. Marie-Séraphine n'était plus prieure. Elle était passée au second rang le 8 mai 1634, ayant bien mérité de ses filles ; car non seulement elle avait édifié les bâtiments matériels, mais elle avait vraiment fondé le monastère, en maintenant et développant la ferveur des religieuses, en dépit du dénûment et des épreuves inséparables des débuts laborieux.

* *

Le couvent comprenait alors, tel qu'il nous est présenté dans un plan de Joinville en 1639, un vaste quadrilatère, délimité au nord et au midi par les deux rues qui gagnent les ponts en aval et en amont des Moulins, à l'est par la ruelle des Annonciades, à l'ouest par le Mogadon (ce semble) et par la Marne.

Ce premier monastère devait recevoir, en 170 ans, 133 professes, dont 108 religieuses de chœur et 25 converses. Joinville en fournit 35, dont 4 converses. Le Vallage et les régions avoisinantes en donnèrent 31, partagées à peu près également entre le chœur et les soins domestiques (16 et 15). Il en vint de Paris (20), de Chaumont (9), de Troyes (8), de Saint-Dizier (5), de Verdun (4), de Nancy, d'Epinal (1), de Longwy (2), de Clefmont (3), de Cirey, etc ; et déjà de Charleville.

24 prieures gouvernèrent la communauté, dont 9 originaires de Joinville. Soumises à la réélection triennale, elles se relevaient les unes les autres au bout de 6 ans, sauf à revenir ensuite au premier rang : ce conformément aux règles canoniques, auxquelles il ne fut fait que deux fois exception par une double dispense consécutive en faveur de la R. M. Marie-Chérubine, dans la période difficile qui précéda et suivit la mort de Louis XIV.

Citons quelques noms parmi celles qui semblent

avoir eu un rôle plus marquant ou, du moins, sont restées plus longtemps en charge.

D'abord la *R. M. Marie-Séraphine* de Flondres (1621-1624-1627 ; 1631-1634). Professe de Nancy, elle fut vraiment l'organisatrice de la fondation, dont, à d'autres égards, Marie Leschassier (M. *Marie-Jeanne-Baptiste* : 1640-43 ; 1649-52-55) fut l'âme.

L'année même où le couvent se formait, 1621, Anne-Marie du Châtelet voyait le jour au château de Cirey-sur-Blaise. Elle n'avait pas quinze ans quand elle fit son entrée au monastère, le 9 août 1635 ; elle reçut l'habit le 7 octobre, mais ne fit profession que le 17 mars 1637, sous le nom de S. *Marie-Louise-Christine*. Prieure durant 18 ans (1670-73-76 ; 1679-82-85 ; 1688-91-94), au second ou au troisième rang dans les intervalles, elle domine, par son influence, les trente dernières années du XVII^e^ siècle. Elle fit réédifier la grande muraille du côté de la rivière ; on lui doit la grotte de Sainte-Madeleine, la grande croix de pierre qui était au milieu du cloître, le perron qui séparait celui-ci du jardin. Non moins soucieuse d'édification spirituelle, la noble religieuse correspond avec Gênes, fait recueillir les annales du monastère (par un gentilhomme qui signe modestement F. D. T.), s'efforce d'aviver parmi ses sœurs la dévotion à l'Enfant Jésus, leur assure la participation aux mérites de l'Ordre de Saint-François. Elle mourut pleine d'années et de mérites, le 10 mars 1699.

La lettre d'affiliation remise à M. Marie-Louise-Christine, le 5 août 1694, par le T. R. F. Bernardin d'Arezzo, Général des Capucins, alors en visite à Joinville, n'est pas le seul document de ce genre qu'offrent les annales du couvent. Elles attestent de fréquentes relations de la communauté avec les divers fils de S. François. Les rapports furent plus suivis avec les PP. capucins. Leur couvent de Joinville semble avoir fourni fréquemment des confesseurs ordinaires à l'Annonciade.

Pour confesseurs extraordinaires, on choisissait, je crois, volontiers des jésuites. Le plus connu est le P. de Rombuisson, qui remplit cette mission durant trente ans, de 1722 à 1751. Ce fut, au temporel comme au spirituel, un véritable bienfaiteur pour la communauté. Son action coïncide partiellement avec celle d'une prieure extrêmement remarquable, dont l'influence rayonne sur le premier tiers du XVIII^e^ siècle.

Marie-Madeleine Roger faisait partie de la colonie parisienne. Entrée au couvent à 15 ans, le 9 novembre 1686, elle avait reçu l'habit le 21 et fait profession le 27 du même mois 1687, sous le nom de S. *Marie-Chérubine*. Vingt ans plus tard, elle devenait prieure, le restait sans interruption de 1707 à 1719, passait au second rang de 1719 à 1722, pour revenir au premier de 1722 à 1728. Après un second triennat de sous-prieure, une nouvelle élection la plaçait pour la septième fois, en 1731, à la tête de la communauté quand elle mourut le 1^er^ décembre 1732.

C'était une femme intelligente et énergique, d'une foi pure et ardente, d'une piété vive et éclairée. Elle fut la Providence du monastère en des jours difficiles et sut lui ménager des ressources par ses confiantes prières comme par son crédit auprès des hommes. Parmi les bienfaiteurs qu'elle lui gagna, se place au premier rang messire Jean Le Maistre, curé de Joinville durant dix ans, puis chapelain de Ferrières. Ce prêtre pieux, zélé, très charitable, avait subi l'influence janséniste et s'était laissé entraîner parmi les appelants au futur concile. Eclairé par l'attitude des Annonciades (ses relations ultérieures l'indiquent), il rétracta publiquement son appel, vécut dans une pieuse retraite, très dévoué au monastère auquel il légua la plus grande partie de sa fortune.

C'est que la M. Marie-Chérubine n'avait pas craint de passer outre, avec une humble fermeté, aux ordres de Mgr de Noailles, évêque de Châlons, qui demandait aux religieuses d'adhérer au double appel interjeté par lui du Pape au futur Concile, à propos de la Bulle *Unigenitus*. Dans un chapitre mémorable, le 18 décembre 1718, elle et ses filles avaient solennellement déclaré qu'elles « n'entendaient nullement adhérer, ni directement, ni indirectement, aux susdits appels », mais à l'encontre, ajoutaient-elles, « nous recevons la Constitution *Unigenitus Dei Filius* de tout notre cœur, avec une parfaite soumission et obéissance due au chef de l'Eglise... suivant en cela les règles et statuts de notre Ordre qui nous obligent spécialement à recevoir tous les décrets des Souverains Pontifes qui concernent la religion... ne voulant néanmoins jamais nous départir de la soumission, obéissance et respect dus à monseigneur de Châlons ». Toutes les professes de chœur (25) souscrivirent individuellement et celles qui furent admises peu après à la profession (4) tinrent à honneur d'en faire autant. Une note déclare de plus : « Quoique les sœurs converses n'aient pas signé l'acte, elles ont été toutes du même sentiment que les sœurs de chœur ».

Peu de temps après, le confesseur des religieuses étant mort, elles restèrent plusieurs mois privées des sacrements : « aucune... ne pouvant se résoudre d'aller se confesser à pas un des prêtres appelants et rebelles au St-Siège que l'on nous offrait en grand nombre ». Enfin Mgr de Noailles se laissa fléchir et, vers la fin de juillet 1719, il accorda le confesseur sollicité par la communauté, M. Grignon, principal du Collège de Joinville.

Après un pareil épisode, on ne sera pas surpris que la M. Marie-Chérubine ait été zélée pour le culte du Sacré-Cœur, odieux au Jansénisme. Elle l'introduisit dès 1710 ; puis fit ériger la confrérie au monastère, en 1726. Sa piété n'était pas moins tendre envers Marie. Elle lui fit élever une chapelle sous le titre de « Notre-Dame des Hermites », en 1728. L'année précédente, en une heure de détresse, elle avait provoqué l'élection du 14 août, qui fit choix de la T. S. Vierge comme Prieure perpétuelle du monastère ; le 15, elle avait rendu à Marie, en cette qualité, un hommage solennel, qui devait se renouveler, chaque année, au jour de l'Assomption.

Nommons encore la M. *Marie-Thérèse de Saint-Joseph* du Puget, de Clermont. Entrée très jeune

au couvent, elle avait fait profession le 23 mars 1716. Dix ans plus tard, elle accompagnait à Sens M. Marie-Aymée de Jésus, élue prieure du couvent de cette ville. Revenue, quelques mois après, à la suite de la mort prématurée de M. Aymée, elle ne tardait pas à être nommée discrète et procureuse. Promue à la première charge en 1744, elle l'exerça jusqu'en 1750, puis de 1753 jusqu'à sa mort, 10 octobre 1757. Très zélée pour la glorification de la vén. Marie-Victoire, elle avait écrit au Pape pour demander, avec des indulgences, la béatification de la fondatrice ; Benoît XIV répondit par une lettre autographe, datée du 28 mai 1754.

Avec le décès de la M. du Puget, les beaux jours de l'Annonciade semblent prendre fin. Le recrutement devient moins abondant. Neuf choristes seulement et cinq converses feront profession de 1756 à 1789. C'est que la vie est difficile. Non que les biens immobiliers fassent défaut : au moment de la liquidation des Biens nationaux, ils produiront, en deux ventes, près de 192.000 livres. Mais ils sont dispersés sur maints territoires et, confiés à des mains mercenaires, ne fournissent qu'un mince revenu. De plus, et surtout, la foi baisse.

Aussi s'explique-t-on l'incident qui se produisit en 1766, sous le priorat de la M. *Marie-Charlotte de la Miséricorde*. Une lettre de cachet du 28 avril parvenait soudain au couvent, défendant de recevoir des novices, en vue d'une réunion des personnes et des biens au prieuré des Bénédictines de la Pitié. Le monastère avait des amis, à la Cour, à l'Evêché ; grâce à leur intervention énergique, la mesure fut rapportée, par une nouvelle lettre de cachet du 17 avril 1767.

La dernière prieure fut la M. *Marie-Madeleine-Victoire* Gaide, de Joinville. Elue en 1775, maintenue en 1778, elle devint sous-prieure de 1781 à 1787 et reprit le premier rang le 1er décembre 1787. Un de ses proches parents, François Gaide, figure le dernier sur la liste des bienfaiteurs : « pour tous les bons offices qu'il n'a cessé de nous rendre, tant par les sollicitudes et soins qu'il s'est donné pour former nos états et comptes que l'Assemblée Nationale exigeait de nous... » Sans s'en douter le brave avocat préparait les voies aux liquidateurs. Peu de temps après, 1792, le monastère sombrait dans la tourmente révolutionnaire. Les biens furent vendus, la maison rasée. Du premier couvent de l'Annonciade à Joinville, il ne reste qu'un nom attaché à la ruelle qui limitait l'enclos vers l'est.

* *

La petite cité allait-elle perdre pour toujours ses religieuses contemplatives et rester privée des bienfaits spirituels qu'impliquait la présence d'un monastère d'Annonciades en son sein ? Dieu en avait disposé autrement et la Providence allait reprendre, à sa façon, le projet royal de 1766, en installant les filles de Marie-Victoire à la Pitié.

Qu'était-ce donc que le couvent de la *Pitié ?* Un prieuré, fondé par Antoinette de Bourbon, en 1553, l'année de la mort de son mari, le duc Claude de Lorraine, pour une communauté de Bénédictines, relevant de l'abbaye St-Pierre de Reims, et installées primitivement à Sainte-Anne, sur le territoire de Vecqueville. Les religieuses n'en prirent possession qu'en 1567. En 1727, elles formaient un établissement important, comprenant 30 professes, 2 novices, 7 converses, 40 « dames retirées » et 20 « demoiselles pensionnaires ». Le couvent s'était accru, en 1718, des bâtiments de l'hôpital Saint-Jean qui lui étaient adossés. L'ensemble fut, aux deux tiers, détruit par le feu du ciel, dans la nuit du 6 au 7 septembre 1756. La reconstruction dura jusqu'en 1773, année où l'on bénit la nouvelle chapelle. Mais déjà la communauté périclitait. En 1785, le couvent ne comptait plus que 12 religieuses. Elles furent dispersées en 1791 ou 92. Les bâtiments ne furent vendus qu'en 1799. Une partie fut détruite. Mais l'immeuble, qui comprenait de vastes jardins, ne fut pas dépecé. Il continuait de former un ensemble important quand, en 1841, Mgr Parisis en proposa l'acquisition aux Annonciades de Saint-Denis.

La fondation du couvent de Saint-Denis date de 1629 et nous en fêtons précisément le troisième centenaire. Le monastère doit sa naissance à l'action concertée d'une dame Racine, épouse de M. Guillain, Bourgeois de Paris, des MM. Jeanne-Madeleine et Agnès Dauvaine, prieure et sous-prieure des Annonciades de la capitale et de M. de Versigny, président à la Cour des Aydes. On mit à la tête de la communauté naissante la M. *Marie-Nicole-Bernarde* Caffrelay. Née sur les terres de l'Empire, d'une noble famille, elle avait été placée, à Nancy, près des princesses de Lorraine. C'est ainsi qu'elle connut l'Annonciade. Professe le 6 septembre 1621, elle accompagna, l'année suivante, à Paris, la M. Jeanne-Madeleine, nommée prieure, fut envoyée deux ans après à Langres comme sous-prieure et maîtresse des novices, regagna Paris au bout de dix-huit mois, en attendant de nouveaux labeurs. Elle emmenait à Saint-Denis, comme sous-prieure, la M. Marie-Angélique Denaux et quatre autres religieuses, dont une petite-nièce de S. François de Paule, qui naturellement en portait le nom.

L'installation eut lieu le 4 décembre, mais la clôture ne fut complètement achevée qu'en 1630.

Vers la fin de 1634, la M. Marie-Bernarde donnait sa démission de prieure. Peu après, pour répondre à une requête du couvent de Joinville, elle prenait le chemin de la Champagne avec deux compagnes, S. Marie-Madeleine et S. Marie-Victoire. Arrivée le jour de Noël, 25 décembre 1634, elle repartit en mars 1635. Rentrée ensuite à Nancy, dont elle était professe, elle devait être envoyée pour une nouvelle fondation à Cologne, où elle mourut en 1639. Le séjour de cette femme remarquable au couvent du faubourg d'Escurey marque le premier rapport entre les monastères de Joinville et de Saint-Denis, qu'elle rattache pareillement à Langres, par un premier trait d'union originel.

Je ne suivrai pas les destinées des Annonciades de Saint-Denis au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Quand la Révolution survint, elles étaient gouvernées par la M. *Marie-Ange* de Lébuquière. Expulsées en 1793, elles réussirent à se grouper, au nom-

bre de 16, dans une petite maison de la ville, vivant obscurément de travail et d'aumônes. Morte prématurément en 1797, la prieure fut remplacée par la M. *Marie-Joseph* Guyot. Les religieuses avaient pu cacher jusque là leur aumônier Cormeaux. Il fut arrêté, sans doute, à la suite de la réaction jacobine de fructidor, et la M. Marie-Joseph fut jetée en prison avec lui. Relâchée, elle reprit sa place à la tête de la communauté, dont elle devait rester l'âme presque jusqu'à sa mort.

En 1802, nous trouvons l'intrépide prieure aux pieds de Pie VII avec deux de ses compagnes. Le Pape leur donne, avec sa bénédiction, un crucifix et une indulgence plénière perpétuelle pour le premier jeudi de chaque mois. De 1802 à 1822, la communauté recueille 21 religieuses isolées, épaves de divers couvents. La principale de ces recrues fut la M. Marie-Saint-Henri Dubourg, professe de Lyon. Avec sa personne, elle apportait sa fortune, 115.000 francs ; mais en la donnant au monastère, elle stipulait une sorte d'hypothèque pour l'Ordinaire du lieu, en faveur d'une œuvre pie, pour le cas où le couvent et les religieuses viendraient à disparaître. Cette largesse permit d'acheter une maison adaptable aux exigences de la vie pleinement régulière et, le 2 septembre 1820, la clôture fut rétablie par une lettre du cardinal de Périgord, archevêque de Paris.

L'année 1828 vit la béatification de la fondatrice Marie-Victoire. Au cours de 1829, un triduum très solennel fut célébré à cette occasion. Le nonce Lambruschini officia le premier jour ; le second, ce fut Mgr de Quélen et le troisième, l'archevêque de Bourges.

Dix ans plus tard, la vie était devenue difficile pour la communauté. La pénurie des ressources, en face des réparations réclamées par la maison, obligeait à « chercher quelques moyens d'existence dans des mesures un peu en dehors de nos saintes constitutions », ainsi s'exprime l'annaliste du couvent. En face de ce péril moral, on résolut d'émigrer. La décision fut prise au printemps de 1841.

Divers projets s'offraient, à Saint-Denis même, à Versailles, près de Vesoul, à Ligny, dans la Meuse (M. Marguet, vicaire général de Nancy, ami de M. Lecomte, confesseur des religieuses, offrait 20.000 fr. pour ce dernier établissement). Sur ces entrefaites, Mgr Parisis, qui était entré en relation avec les Annonciades de Saint-Denis dès 1836, leur proposa l'acquisition de la Pitié, à Joinville. Après délibération, l'on conclut à la visite des lieux. Le 12 novembre, la prieure, M. Marie-Dosithée, la sous-prieure et M. Lecomte partirent pour Ligny, qu'ils visitèrent le 14. Le lendemain ils étaient à Joinville. Les religieuses furent conquises immédiatement. Elles gagnèrent Langres, où l'évêque les reçut avec la plus grande bonté et où elles trouvèrent une hospitalité religieusement fraternelle chez les Annonciades de la rue Longe-Porte. Un rapport fut envoyé à Saint-Denis, en même temps que M. Lecomte repartait pour cette ville. L'aumônier plaida pour Ligny ; mais la relation des Mères concluait nettement pour Joinville. Ce dernier parti prévalut. Mgr Parisis, informé de la décision, chargea M. Vouriot, son vicaire général, de négocier l'affaire et celui-ci prit comme mandataire M. Fourchard, son proche parent, de Joinville.

L'immeuble fut acheté pour 48.000 fr., plus 3.000 fr. de frais. Il fallait l'aménager. Les Mères firent à cet effet un second voyage au début de mars. Elles vinrent à Joinville et à Langres, virent l'évêque et les vicaires généraux. Un plan fut arrêté, dont l'exécution ne devait pas aller sans déboires. Pour suivre les travaux, deux religieuses vinrent à demeure à Joinville ; elles furent reçues chez les Sœurs de Saint-Charles, qui inauguraient ainsi des traditions de bienveillance dévouée, dont l'héritage s'est transmis fidèlement.

Le 30 ou le 31 juillet, la communauté fit ses adieux à Saint-Denis, pour gagner d'abord Paris. Le 2 août, on arrivait à Saint-Dizier, où l'on passa la nuit, chez les Sœurs de Saint-Charles. Le 3, à 11 heures du matin, les Annonciades, guidées par M. Favrel, débarquaient à Joinville, acclamées par la population. L'accueil le plus ému, le plus sympathique fut, semble-t-il, celui d'une ancienne Bénédictine de la Pitié, Madame Saint-Maur. Elle mit au service des nouvelles venues l'influence que lui valait un renom justifié de vie sainte, en attendant qu'elle leur laissât son modeste avoir (4.600 fr.).

La vie conventuelle fut inaugurée le 4 août, sans cependant la clôture parfaite, encore irréalisable, par suite des résistances d'un locataire. Le récalcitrant ne partira que sur arrêt de justice : ce qui ne l'empêchera pas ultérieurement de se montrer l'ami du couvent.

Le 11 septembre, Mgr Parisis vint rendre visite au monastère. Il régla certaines difficultés intérieures et pourvut aux besoins spirituels des religieuses. Le grand évêque, très attaché à l'Annonciade, ne devait pas cesser de témoigner à ses filles de Joinville, comme à celles de Langres, un dévouement agissant. Ce fut lui qui, en 1843, arrêta les plans pour la construction de la chapelle et l'aménagement du chœur, du tour et des parloirs. L'année suivante, il vint bénir, en personne, le modeste sanctuaire et reçut le même jour la profession de la première choriste, la S. Marie-Louise Peccate, ancienne religieuse de Portieux. La première converse devait se présenter un peu plus tard. Ce fut M[lle] Saint-Genis, qui échangea les libres allures de l'amazone contre la servitude du labeur domestique. — Désireux de venir librement au monastère, le prélat se fit aménager un modeste appartement de deux chambres dans le bâtiment de l'aumônerie et il aimait à y séjourner quand ses occupations pastorales l'amenaient dans la région : tradition à laquelle plusieurs de ses successeurs ont eu à cœur de rester fidèles. Quand, en 1851, Mgr Parisis fut appelé sur le siège d'Arras, il confia les Annonciades à M. le chanoine Jeanny qui, lorsque Mgr Guerrin eut repris le Supériorat effectif, ne laissa pas de venir fréquemment prêcher les exercices de la retraite annuelle. Au point de vue temporel, le prélat n'avait pas attendu son départ pour recommander ses filles au dévouement éclairé de M. Maréchal, curé de Joinville. M. Desmot devait, en 1861, leur témoigner

la même bienveillance agissante, et cet attachement pieux est resté de tradition chez ses successeurs.

L'année 1851, témoin du départ de Mgr Parisis, vit s'élever dans le jardin la chapelle de la T. S. Vierge, promise à Marie lors des difficultés de l'installation.

En 1853 et 1854, le choléra s'abattit sur Joinville et y sévit avec violence ; mais aucune de ses victimes ne partit sans s'être réconciliée avec Dieu : ce qui fut attribué aux prières de l'Annonciade. Le couvent lui-même ne perdit que deux religieuses : une novice et une professe. Mais le nombre des alitées avait fait toucher du doigt la nécessité d'une infirmerie. Aussi l'année suivante, on prolongea de dix mètres l'ancien bâtiment dans la direction du midi : ce qui permit d'installer, avec les chambres pour malades au rez-de-chaussée, le noviciat au premier étage et au second six cellules pour sœurs converses.

Des démarches avaient été faites, en 1854, pour la reconnaissance légale de la communauté ; elles n'aboutirent pas. On recourut alors au régime de la société et l'acte constitutif fut dressé en 1857. La situation juridique n'a pas changé, de nouvelles tentatives, après la loi de 1901, n'ayant pas eu plus de succès.

Je ne saurais retracer, année par année, les événements qui se sont succédé à la Pitié dans le dernier demi-siècle. Il me suffira de noter que la bienveillance de Mgr Guerrin pour l'Annonciade de Joinville égala celle de Mgr Parisis. Ses successeurs se sont inspirés des mêmes sentiments. Mais, à un moment donné, ils se reposèrent pour le gouvernement spirituel de la maison sur un de leurs auxiliaires, dont le nom est étroitement lié à l'histoire des deux monastères de Célestes : M. le Vicaire général, plus tard, Mgr Ravry.

Je dois aussi, au moins, une mention aux principaux aumôniers : MM. Aubriot, Mailfert, Febvre et Jaugey, pour ne parler que des morts.

Je saurais moins encore passer sous silence le nom des prieures. Cinq suffirent pour assurer le gouvernement du monastère de 1842 à la fin du XIXe siècle. La M. *Marie-Dosithée,* élue en 1840, présida à la translation et aux travaux d'aménagement, de même qu'aux nouvelles constructions, dans une seconde période de gouvernement (1850-1859). La M. *Marie-Raphaël* fut en charge 11 ans (1844-1850 et 1859-1864). La M. *Marie-Pauline* gouverna près d'un quart de siècle, sans autre interruption qu'un triennat de 1877 à 1880. En 1886, son jubilé de profession (30 août) fut l'occasion d'une touchante solennité. La M. *Marie-Ange* (1877-1880 ; 1889-1896) présida aux fêtes du cinquantenaire de la béatification de la Fondatrice, dont l'orateur fut M. le chanoine Cousin. Quant à M. *Marie-Anne,* elle ne fit guère que passer pour laisser, en 1900, la première place à la religieuse dont la foi profonde, l'inébranlable confiance, la piété ardente et ingénue, l'activité judicieuse, le dévouement inlassable furent pour le couvent, en des jours difficiles, une sauvegarde et un principe de vitalité ; son nom, présent dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres, en ces jours solennels, incarne la vie de la Pitié depuis trente ans.

II

L'esquisse historique que je viens de vous présenter suffit à vous donner une notion succincte des destinées de l'Annonciade à Joinville. Il me reste à signaler brièvement les *bienfaits* que la présence du double couvent en vos faubourgs a valus à la cité comme à la contrée et aux deux diocèses auxquels votre ville s'est trouvée successivement rattachée.

Le premier de ces bienfaits, le plus essentiel peut-être, n'est pas celui dont on parle le plus. Il est, m. f., des âmes qui sont faites pour une vie spirituelle intense. Eprises de silence et de recueillement, d'obéissance et d'abnégation, de dévouement et de sacrifice, elles rêvent d'une vie d'union intime avec Dieu, d'immolation complète à son bon plaisir, en vue de témoigner leur amour à Jésus-Christ et de reconnaître l'ineffable tendresse qui fit de lui notre frère et notre rançon. Faute de trouver un milieu favorable à leur épanouissement, ces âmes sont exposées à s'étioler et à n'arriver point au degré de sainteté auquel leurs aptitudes de nature et de grâce semblaient les destiner. De ces natures d'élite, de ces privilégiées de la grâce que saisit profondément le spectacle des abaissements de l'Homme-Dieu et qui brûlent d'en témoigner leur gratitude en les imitant, Joinville et sa région ne pouvaient manquer d'en compter un bon nombre, au temps de foi profonde et de large natalité. A ces âmes de choix le monastère de l'Annonciade a ménagé l'ambiance nécessaire au libre développement et à la réalisation plénière de leurs pieuses aspirations. Il a, de la sorte, préparé pour le ciel des cohortes de vierges dont la sainteté forme un des joyaux spirituels de la ville, dont les mérites surabondants et le crédit céleste constituent un élément précieux de richesse surnaturelle pour les deux Eglises de Châlons et de Langres.

Mais ces âmes, en quittant le monde, ne l'ont-elles pas privé de l'édification de leurs exemples ? L'entrée au cloître n'a-t-elle pas été la mise sous le boisseau que l'Evangile réprouve ? En apparence, peut-être ; en fait, aucunement. Ce que l'action individuelle a pu perdre s'est trouvé compensé largement par une édification d'ordre général et d'efficacité supérieure. Les rayons se sont concentrés en un faisceau lumineux ; ils ont constitué un foyer dont les brillantes clartés et les effluves ardents ont filtré sans peine à travers les grilles du cloître, guidant et enflammant les âmes dans les âpres sentiers du progrès spirituel. Le monastère est devenu un centre d'attraction pour les âmes pieuses ; les vertus de ses hôtes un stimulant salutaire pour les chrétiennes fidèles aspirant, au milieu du monde, à la perfection. Il est permis de le penser, le rayonnement de cette influence n'est pas resté étranger à la persistance des sentiments et des habitudes de piété qui forment l'espoir religieux de votre cité.

Les âmes pieuses n'étaient pas seules à graviter autour de l'Annonciade. Bien des esprits inquiets,

bien des cœurs dolents sont venus chercher, à son tour ou à ses grilles, le mot décisif qui calme et fixe, la douce parole qui réconforte. Sans doute, l'austérité de la clôture ne permet pas aux religieuses ordinaires d'exercer cette charité spirituelle en dehors du cercle restreint des parents les plus proches. Mais les constitutions laissent le champ libre à l'apostolat des Supérieures. De tout temps elles ont considéré ce ministère comme une part importante de leur mission.

Librement choisies par leurs sœurs, elles n'ont cessé de former une élite. La maturité du jugement, l'expérience des voies de Dieu, la pratique du maniement des âmes, la patience condescendante qui fait écouter tout au long, l'habitude de la réflexion, l'élévation des pensées et des vues, le détachement de tout intérêt personnel, les disposaient à saisir les situations, les problèmes qu'elles posent, les difficultés qu'elles soulèvent. Etrangères au monde, elles l'ont connu comme par intuition. En quelques paroles, soulignées par une émotion contenue, elles ont su habituellement éclairer et relever les âmes, présenter des aperçus suggestifs, ouvrir des horizons consolateurs. Qu'était-ce quand à la préparation commune ces prieures joignaient des qualités éminentes de l'esprit et du cœur, quand elles s'appelaient M. Marie-Séraphine, M. Marie-Louise-Christine, M. Marie-Chérubine, M. Marie-Thérèse de St-Joseph, M. Marie-Pauline, pour ne citer que quelques noms et me taire sur les vivantes ?

Parfois, sans doute, les plus prudentes même et les plus avisées se sont trouvées comme impuissantes directement en face de certaines détresses. Mais alors elles pouvaient encore promettre à leurs clients le secours de leurs prières et de leurs expiations. Et c'est précisément par leurs supplications et leurs pénitences que les Célestes ont fait descendre sur la ville et le diocèse les grâces et les faveurs de Dieu.

Vous ne l'ignorez pas, m. f., nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut sans un secours surnaturel. Dans l'ordre même de la nature, nous tenons du Créateur tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. D'autre part, l'octroi de la grâce divine est normalement lié à la prière. Aussi Notre-Seigneur s'engage-t-il à prier, à le faire sans cesse ni trêve. Et ce n'est pas seulement l'avènement du règne de Dieu en nous, autour de nous, que Jésus nous enseigne à demander au Père, mais encore, sous la figure du pain quotidien, tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie, au légitime bien-être de l'existence. Et cependant que d'hommes ne prient pas ! Et parmi ceux qui le font, combien peu songent à donner à leurs prières les conditions de foi vive, d'humble confiance, de persévérance, d'union au Christ, requises pour en assurer l'efficacité ! Que dis-je ? Parmi les chrétiens, nombreux sont ceux qui, à l'heure même où ils demandent à Dieu ses bienfaits, l'outragent par l'abus qu'ils font de ses dons dans la conduite de leur vie. Combien, dès lors, il est nécessaire que des âmes justes désarment par leurs expiations volontaires le courroux du Seigneur provoqué par nos iniquités ! Combien il est indispensable que de cœurs aimants et purs jaillisse le cri de supplication filiale dans lequel le Père reconnaîtra l'accent même de son divin Esprit !

Ce rôle d'orantes et de victimes expiatrices, cette mission d'intercession pénitente, les Annonciades n'ont cessé, au cours des âges, de le remplir au profit de Joinville et des Eglises de Châlons ou de Langres. Elles ne se sont point bornées à supplier et à expier pour ceux qui recouraient à leurs suffrages ; elles ont constamment prié et souffert pour les intérêts généraux de l'Eglise, pour les besoins spéciaux du diocèse auquel le moment les rattachait, et, comme leur règle le leur prescrit, pour la conservation de la cité.

Vos pères ont choisi Notre-Dame comme leur patronne et S. Joseph comme leur spécial protecteur. L'événement a fait voir que leur confiance était justifiée. Mais qui, mieux que les filles de Marie, leur a enseigné à aimer la bonne Mère ? Et qui pouvait aviver davantage leur dévotion envers le Père nourricier de Jésus que des religieuses vouées au culte spécial de l'Enfant-Dieu ? Si la Reine du Ciel, si le Chef de la Sainte Famille ont daigné jeter sur votre cité un regard miséricordieux et veiller sur elle, n'est-ce point parce qu'ils contemplaient dans ses murs ou à ses portes, des servantes fidèles ? Si, récemment encore, l'invasion étrangère est venue expirer non loin de votre ville, aux limites du diocèse, il est permis de le croire, la prière des Annonciades n'y fut pas étrangère. Elles ont été ainsi les « anges gardiens terrestres » de la cité ; puissent-elles le rester toujours ! Puissent, après un nouveau siècle révolu, les fidèles de Joinville faire écho aux actions de grâces de ce triduum solennel ! Pour nous, dans un élan de gratitude profonde, remercions le Seigneur de tout le bien opéré dans cette ville et cette contrée par la vie sainte des religieuses, par le rayonnement de leurs vertus et de leur influence, par leur intercession pénitente. Oui, bénissons Dieu, mais louons aussi la bienh. Marie-Victoire, puisque tout cela procède humainement de son initiative féconde.

* *

Remercier des lèvres, faire monter vers le ciel un cantique d'actions de grâces, c'est fort bien ; mais cela ne suffit pas. *Semen eorum et gloria eorum non derelinquetur* : pour que la gloire de la mère ne soit pas effacée, il faut que sa lignée persévère. Notre devoir est d'assurer, autant qu'il dépend de nous, cette durée permanente.

Vous y travaillerez, vous, mes chères filles, en gardant avec une fidélité parfaite l'esprit de votre Mère, en vous efforçant de marcher courageusement sur ses traces. Son esprit est, vous le savez, un esprit de détachement, d'abaissement, d'obéissance, d'effacement, un esprit de prière et de mortification : le tout vivifié par un amour ardent pour Notre-Seigneur, principe d'indéfectible générosité dans toute votre conduite.

Quant à vous, m. f., vous entourez ce monastère de votre respect, de votre sympathie : c'est bien. Vous êtes prêts à lui venir en aide aux heures de détresse... et même vous n'attendez pas ces instants d'angoisse pour vous constituer à son endroit les

fourriers de la Providence : c'est mieux encore, et pareille conduite, si elle est vivifiée par la foi, si vous voyez le Christ dans ses épouses, est singulièrement méritoire. Mais votre devoir ne s'arrête pas là. Ce couvent que vous aimez, vous devez contribuer à son peuplement. Jadis, il se recrutait en large mesure dans les bonnes familles de la cité... et maintenant ! !

Sans doute, la vie religieuse demande des aptitudes spéciales et il en faut de toutes particulières pour mener l'existence d'Annonciade. Sans doute encore, les attraits de nature ou de grâce qui soulignent et complètent, dégagent et mettent en valeur les aptitudes, ont leur raison d'être et, dans une certaine mesure, leur nécessité. Enfin, pour réaliser de façon méritoire le don de tout soi-même, un secours surnaturel est indispensable. Mais il reste que la vie religieuse ne constitue pas, comme le sacerdoce, un état réservé, que Notre-Seigneur, par des appels généraux, réitérés, a ouvert toute grande la voie des conseils aux âmes de bonne volonté, que l'action de la grâce intérieure les convie en grand nombre à y entrer. Il demeure que la réponse à l'appel divin est essentiellement une question de libre générosité.

« Générosité », voilà le mot révélateur. C'est elle, la générosité, qui prépare les vierges à devenir les épouses de Jésus ; c'est elle qui donne aux mères le courage de la fécondité. A ce courage qu'elles en joignent un autre, celui de donner à leurs enfants une éducation véritable ! Oui, mères qui m'entendez, *élevez* vos fils et vos filles et pour cela commencez par vous maintenir vous-mêmes au niveau moral et religieux où vous voulez les hausser. Soyez vous-mêmes des généreuses, afin de pouvoir en former. Et, pour en préparer, de grâce, cessez de faire de vos enfants des poupées demi-vêtues ou des idoles tyranniques, disposant ainsi, avec une lamentable inconscience, leurs cœurs aux surprises des sens, leurs âmes à l'emprise de l'égoïsme jouisseur. Formez-les aux pudiques réserves de la modestie, à l'obéissance, à l'oubli d'elles-mêmes, au dévouement, au labeur. Apprenez-leur à chercher le devoir, à l'aimer, à l'accomplir. Ainsi préparées, le jour où, dans la réflexion et la prière, l'examen de leurs aptitudes, des conduites providentielles, de l'action de la grâce, leur révélera que Dieu attend d'elles le don total de leur être, elles trouveront dans la générosité de leurs cœurs fortifiés par l'aide divine, le courage de s'écrier : « Seigneur, vous me voulez, me voici pour être votre servante. Soyez béni, vous qui daignez jeter un regard sur ma bassesse pour faire de moi votre épouse ! *Ecce ancilla Domini ; fiat mihi secundum verbum tuum !* »

Puissent ces dispositions généreuses germer dans plus d'un cœur, ce cri jaillir un jour de lèvres nombreuses ! Obtenez-le, par votre intercession, bienheureuse Marie-Victoire, afin que « votre race persévère et que votre gloire ne soit pas effacée. *Semen eorum et gloria eorum non derelinquetur !* » *Amen.*

CINQ MINUTES D'EVANGILE

LIV

6e DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

La grâce actuelle : offerte à tous, coopération nécessaire

Deux paraboles composent cet évangile. Toutes deux ont rapport au règne de Dieu, soit dans les âmes, soit dans la société.

La première s'applique plus naturellement à l'extension du règne de Dieu dans la société, c'est-à-dire à la propagation du christianisme. Parti de rien, prêché par des hommes pauvres, ignorants et par conséquent méprisables aux yeux des païens, qui n'estimaient que la richesse et la science, le christianisme a été vraiment le grain de sénevé, qui est la plus petite des semences et qui devient peu à peu un grand arbre.

La seconde parabole, empruntée aux usages de la vie domestique en Orient, s'applique à l'extension du règne de Dieu dans l'âme de chaque chrétien. Le levain représente *la grâce* 1° qui *travaille toutes les âmes*, et 2° avec laquelle *nous devons coopérer*, si nous voulons faire notre salut.

I

Le levain de la grâce travaille toutes les âmes ; cela veut dire que Dieu donne la grâce à tous les hommes.

Evidemment, il donne la grâce aux justes, qui sont ses amis, et aux âmes de bonne volonté, qui désirent l'être.

Mais il la donne même aux grands pécheurs, qui ont livré leur raison et leur chair à tous les désordres ; même aux apostats, qui ont renié leur baptême. — En effet, le prophète Isaïe prête au Seigneur cette parole touchante : « J'ai étendu mes mains tout le jour vers le peuple rebelle, vers ceux qui marchent dans une voie mauvaise au gré de leurs pensées, vers un peuple qui ne cesse de me provoquer en face. » Et si nous ouvrons l'Evangile, nous voyons que les plus belles paraboles (celle de la brebis perdue, de la drachme égarée, de l'enfant prodigue) ont pour but de nous assurer que la sollicitude divine nous poursuit dans nos égarements les plus coupables. Il n'y a même rien de plus contraire au vrai christianisme que la sombre hérésie du Jansénisme qui semblait avoir pris à tâche de conspirer contre la miséricorde de Dieu, et qui croyait gagner le cœur de l'homme à la religion en fermant le cœur du Christ.

La seule chose à noter, c'est que le pécheur qui méprise la grâce et la repousse obstinément, oblige Dieu, pour ainsi parler, à diminuer le nombre de ses interventions et rend ainsi son salut plus difficile et son avenir plus menaçant.

II

Dieu nous donne à tous sa grâce ; mais quels sont nos devoirs envers elle ?

1° Nous devons d'abord *la défendre* contre les dangers du dehors et contre les dangers du dedans.